



CFA
ADAFORSS
Santé | Social | Solidarité

Dispositif apprentissage

INFIRMIER

**Association pour le Développement de l'Apprentissage et la Formation aux métiers Sanitaires, Sociaux et
médico-sociaux**

104, rue Rivay - 92300 LEVALLOIS PERRET - Tél. : 01 45 61 17 89 - www.adaforss.fr - contact@adaforss.fr

N° SIRET : 80818402200024 - UAI : 092 26 61 T

L'ADAFORSS, c'est :



1500

Apprentis
accompagnés en
2021 hors les
murs



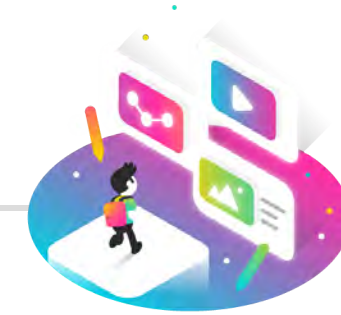
95 %

Taux de réussite
moyen au
diplôme



21

Formations
diplômantes



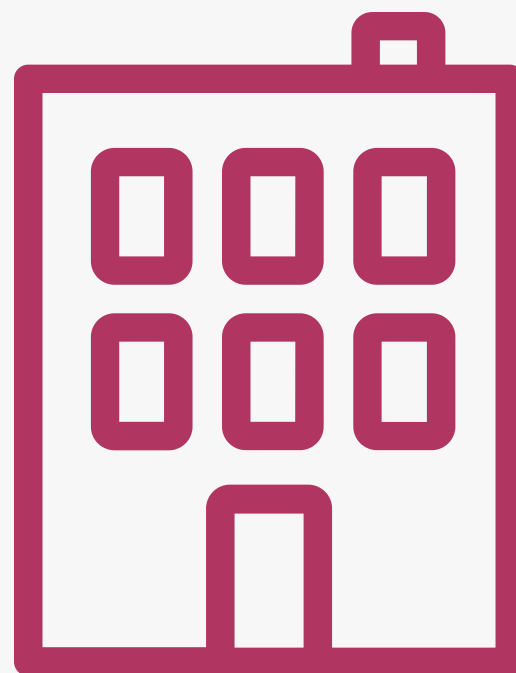
67

Instituts de
formation
partenaires en
IDF

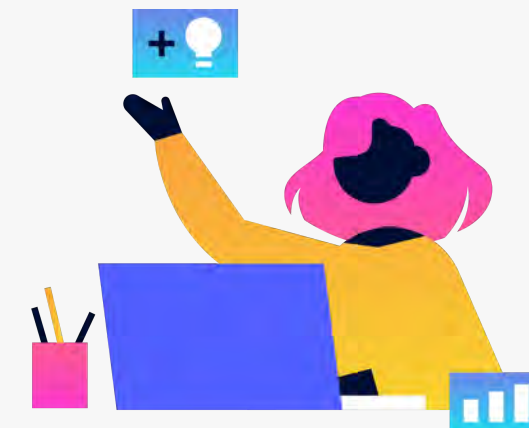
**30 ans d'expériences dans dans les formations sanitaire,
sociale et médico-sociale**



en partenariat



Accès au contrat
d'apprentissage



CFA HORS MURS

UFA (IFSI)

APPRENTI

POLE SOCIAL

Éducateur spécialisé
Moniteur éducateur
Assistant de service social
Conseiller en économie sociale et
familiale
Technicien de l'intervention sociale
et familiale
BTS Service et prestations des
secteurs sanitaires et social
Licence pro -Service à la personne
Licence pro - Gestion des structures
sanitaires et sociales
BUT Carrières sociales - Parcours:
Coordination et Gestion des
Établissements et
Services Sanitaires et Sociaux
Accompagnant éducatif et social

Khady SARR khady.sarr@adaforss.fr
01 80 46 31 83



POLE SOINS ET REEDUCATION

Infirmier
Aide-soignant
Ergothérapeute
Psychomotricien
Expert en psychomotricité
Masseur kinésithérapeute
BTS Management commercial
opérationnel : spécialité Santé

Sofia RODRIGUES
sofia.rodrigues@adaforss.fr
01 80 46 31 80

Nos formations

POLE PETITE ENFANCE

Auxiliaire de
puériculture

Éducatrice de jeunes
enfants

CAP accompagnant
éducatif petite enfance

Blandine LEBEC DELPORTE
blandine.lebec-delporte@adaforss.fr
01 75 61 84 00

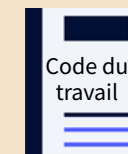
Etre âgé de moins de
30 ans *

*- Personne en situation de Handicap
- Sportifs de haut niveaux



Début de formation dans
les 3 mois de la signature
du contrat

Régi par le Code du
travail : Partie 6
Livret II



Formation rémunérée



Contrat de travail type
particulier : Statut salarié
en formation

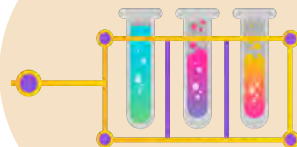


2,5 jours de congé
payés par mois



L'apprentissage c'est :

45 jours de période
d'essai



Même devoirs et
même droits que les
autres salariés*



Accompagnement
d'un Maître
d'Apprentissage



Durée du contrat =
Cycle de formation



Apprentissage Infirmier

Apprentissage possible à partir de la 2^{ème} année OU 1^{ère} année si diplômé AS



Prérequis:
Avoir validé sa 1^{ère} année de formation



Sur le terrain d'apprentissage, l'apprenti agit en tant qu'AS



Un formateur de l'IFSI réalise une visite pendant le période d'essai



L'apprenti est présent dans son établissement en alternance avec les temps de formation en institut, les périodes de stages et les temps employeurs (week-end et vacance scolaires)
Volume horaire :

- 2^{ème} année : 305h employeur dont 1 stage
- 3^{ème} année : 305 h employeur dont 1 stage



La rémunération d'un apprenti

	ANNÉE DE FORMATION	ENTREPRISES ASSOCIATIVES RELEVANT DES CONVENTIONS COLLECTIVES IDCC 0029 ET 0413	PRIVÉ - PUBLIC
16-17 ANS % SMIC	1	30%	27%
	2	45%	39%
	3	-	55%
18-20 ANS % SMIC	1	50%	43%
	2	60%	51%
	3	70%	67%
21-26 ANS % SMC	1	65%	53%
	2	75%	61%
	3	85%	78%
26 ANS ET + % SMC	1	100%	
	2		
	3		

Comment trouver un employeur :



Remplir le dossier d'inscription ADAFORSS et prévenir l'IFSI



- CNI/PASSEPORT (en cours de validité),
- Carte de séjour,
- Carte vitale,
- CV,
- Lettre de motivation,
- Attestation d'admission dans un IFSI,
- Attestation ou diplôme d'aide-soignante,
- Les relevés/bilans de stage,
- Les relevés de note.



Lister les établissements autour de chez vous



Envoyer votre candidature à la direction des soins et au service des ressources humaines par mail ou courrier



Nous proposons à notre réseaux votre candidature



Une fois votre employeur trouvé, faire un retour à sofia.rodrigues@adaforss.fr

Sofia RODRIGUES



sofia.rodriques@adaforss.fr

01 80 46 31 80
06 65 76 83 87



CFA

ADAFORSS

Santé | Social | Solidarité

Merci pour votre attention